

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

École : **Marie Curie élémentaire**
 Circonscription : **TREMBLAY-EN-FRANCE**
 Heure de début : **18h15**

Date : **12/02/19**
 Heure de fin : **20h15**

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser face au nom Absent ou Excusé)

Le directeur/La directrice M.Deniau		Secrétaire de séance :	
Les enseignants de l'école :			
	P= présent(e) A= Absent(e)		
Mme Quirico	P		
Mme Franco	P		
M. Maiz	P		
Mme Mostefaoui	P		
Mme Pautrat	P		
Mme Guilbert	P		
M.Davoust	P		
M.Argenton	P		
M.Ambry	P		
Mme Fau	P		
Mme Ollivier	P		
L'enseignant spécialisé représentant du RASED			
Mme Rolla		Mme Laplace	
Le maire ou son représentant		Le délégué départemental de l'Education nationale	
	Signature		Signature
M.Chauvin	P	Mme / M.	A
Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :			
	Signatures		Signatures
Mme Coulbeau Demont	p	M.Goffaux	
Mme Houzet	p	Mme Antoine (suppléante)	
Mme Lailheugue		Mme Bennai (suppléante)	
Mme Beaufiles Naud	p		
Mme Nabi	p		
Mme Berrabah			
M. Cimolino	p		
Mme Levif	p		
Mme Silva	p		

Ordre du jour :

	Les effectifs actuels et prévisionnels
	Le jardin pédagogique
	La propreté et la sécurité aux abords de l'école
	La cantine (travaux)
	La fête de l'école
	Le PPMS

Délibérations du Conseil d'école :

1. Les effectifs (au 05/02/19) :

CP		CE1		CE2		CM1		CM2	
44		47		54		52		53	
CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
23	23	23	24	26	28	26	26	26	27
250 élèves (25/classe)									

Les effectifs prévisionnels (au 05/02/19) :

CP		CE1		CE2		CM1		CM2	
48		44		47		54		52	
245 élèves (24,5/classe)									

2. Le jardin pédagogique :

La municipalité a accepté de concrétiser le projet de jardin pédagogique proposé par l'équipe. Pendant les vacances de février, l'espace vert se situant au 47 avenue Albert Sarraut (avant l'entrée du parking) va être clôturé. Le service des espaces verts va y créer des allées et des jardinières en accord avec le projet des enseignants. Des récupérateurs d'eau vont être installés et le robinet de la salle des maîtres va être modifié pour pouvoir y brancher un tuyau d'arrosage. Un composteur sera également fourni.

Les élèves pourront bénéficier de cet espace pour travailler concrètement sur les notions du programme relatives à la croissance des plantes, à l'écologie, au respect de l'environnement, ...

Ce projet représente un investissement de 5000 euros (hors main d'œuvre).

3. La propreté et la sécurité aux abords de l'école :

Rappel de la situation : Rue Albert Sarraut, au fond de l'impasse, des rassemblements de jeunes en soirée occasionnaient des nuisances sonores importantes ainsi qu'une dégradation des lieux (déchets, excréments, mobilier abandonné, essence, barbecue, chicha, consommation de produits illicites). La municipalité a été sollicitée par l'école (par rapport aux problèmes de propreté et de sécurité) et par les riverains (nuisances sonores, sécurité et propreté).

Des médiateurs et le directeur de la maison de quartier sont intervenus pour prendre contact avec ces personnes, les sensibiliser aux nuisances qu'ils occasionnaient, leur proposer d'autres activités.

Un sac poubelle a été installé pour les déchets. La rue est nettoyée quotidiennement par les services de la ville avant l'arrivée des élèves et des enseignants.

Depuis quelques semaines, la situation s'est améliorée au niveau de la propreté des lieux. Le sac poubelle est utilisé.

La municipalité va rester vigilante.

Si la situation ne s'améliore pas, la police municipale interviendra. La police nationale sera également sollicitée par la municipalité.

Impasse : Les représentants des parents d'élèves souhaitent qu'un rappel soit fait aux parents concernant la rue Sarraut qui est une impasse interdite à la circulation. Un mot va être donné.

4. La cantine (travaux) : Il n'y a pas de retard à ce jour. Les travaux devraient s'achever vers le 12 mars.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent organiser une réunion avec les responsables de la cantine pour parler des dysfonctionnements.

5. La fête de l'école :

Nous n'avons pas encore de date. La fête se composera de deux parties : spectacle et kermesse. Le thème du spectacle et de la kermesse sera « Le tour du monde ». La kermesse sera organisée par les parents d'élèves et l'équipe pédagogique. Le fonctionnement de l'année dernière sera conservé (tickets pour entrer, nombre de place limité, élèves placés devant pendant le spectacle, ...). Les chants seront par contre enregistrés cette année.

6. PPMS :

Un exercice s'est déroulé le 17 décembre. Il n'y a pas eu de dysfonctionnement mais l'alerte pose problème. L'école ne dispose pas de signal spécifique. Les SMS sont utilisés mais ce système n'est pas efficace.

Signatures :

Président de séance

Secrétaire de séance :

Transmis à l'IEN par la directrice/le directeur d'école le :/...../.....

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

L'IEN